

INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

9

Le 5 juillet 2011

Provence-Alpes-Côte d'Azur

D'après le BSV Oléiculture du 5 juillet 2011

Œil de paon

Avec l'augmentation des températures la semaine dernière, les dégâts n'ont pas augmenté sur les vergers. Les derniers orages n'ont pas été contaminateurs.

Préconisations :

Rappel : Il est conseillé de **suspendre la protection**, jusqu'aux pluies d'automne (attendre les bulletins de fin août).

Cochenille noire

L'essaimage débute dans les zones précoces. On peut observer ce phénomène en regardant à la loupe sur les rameaux atteints par la cochenille : les petites larves orangées se déplacent sur et autour des cochenilles noires brillantes.

Préconisations :

Il est encore trop tôt pour intervenir sur les larves. Il est préférable d'attendre que l'essaimage soit plus important pour intervenir avec un produit larvicide. De plus, de fortes chaleurs peuvent détruire jusqu'à 50% des jeunes larves. Attendre le prochain bulletin.

Teigne de l'olivier

Le piégeage des adultes du 2^{ème} vol diminue. Il n'est plus temps d'intervenir sur ce ravageur.

Mouche de l'olive

Le piégeage augmente, car les conditions climatiques du mois de juin ont été favorables au développement de la mouche. Le prochain vol pour les zones littorales est prévu en fin de semaine.

Préconisations :

Pour les variétés précoces d'olives de table vertes :

Pour les vergers qui n'ont pas été traités, le traitement aura lieu en début de semaine prochaine : **si les fruits dépassent 1 cm** de long, appliquer un produit :

- en protection raisonnée, appliquer un **produit adulticide préventif**.
- en protection biologique, appliquer une barrière à base d'**argile** ou un **traitement préventif biologique, pour la zone littorale essentiellement (voir les remarques en dessous du tableau des produits autorisés)**.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Pour les vergers qui ont déjà été traités, **renouveler le traitement en début de semaine prochaine** pour la zone littorale, si le piégeage augmente toujours. Pour les vergers traités il y a moins de 15 jours, attendre 14 j avant de renouveler le traitement.

✎ Ne pas utiliser de traitements curatifs, destinés à éradiquer les larves : les olives sont trop petites pour qu'une larve puisse se développer à l'intérieur. Actuellement, il faut limiter la population adulte présente pour éviter les déformations de fruits dues à des « piqûres sèches ».

Pour les autres variétés d'olives de table (Picholine, Aglandau...), appliquer le 1^{er} traitement en **zone précoce**, dès l'augmentation des captures :

- en protection raisonnée, appliquer un **produit adulticide préventif**.
- en protection biologique, appliquer une barrière à base d'**argile** ou un **traitement préventif biologique, pour la zone littorale essentiellement** (*voir les remarques en dessous du tableau des produits autorisés*).

Pour les variétés à huile, attendre le prochain bulletin, même pour la production biologique.

Produits autorisés sur mouche de l'olive * :

Les autres produits sont interdits – Protégez-vous

Matières actives	Conditions d'utilisation	SPECIALITES COMMERCIALES	Dose	DAR (j)	ZNT (m)	DRE (h)
diméthoate	Traitement larvicide curatif 2 applications maximum	ROGOR PIPC 400, ROGOR PLUS	0,075 l/hl	28	5	6
		DANADIM PROGRESS, DANADIM SUPER	0,075 l/hl	28	5	24
thiachlopride	Traitement larvicide curatif 2 applications maximum	CALYPSO ALANTO	0,025 l/hl	14	50	
deltaméthrine	Traitement adulticide préventif 3 applications. maximum	DECIS / PEARL / SPLIT PROTECH DECIS J	0,083 l/hl	15	20	6
lambda-cyhalothrine	Traitement adulticide préventif 2 applications maximum	KARATE ZEON	0,013 l/hl	7	20	48
		KARATE XPRESS, POOL	0,025 kg/hl	7	5	48
spinosad	Traitement préventif localisé 4 applications maximum AB	SYNEIS APPAT	1,2 l/ha	7	5	6
kaolinite calcinée	Barrière AB	ARGIBIO ARGICALPRO	30 à 50 kg/ha	-		
argile verte	Barrière AB	ARGIVERT	30 à 50 kg/ha	-		

DAR : Délai Avant Récolte (en jours)

ZNT : Zone Non Traitée (en mètres) DRE : Délai De Rentrée (en heures)

* Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

! Attention aux nouvelles restrictions d'emploi du diméthoate : restriction d'usage à deux applications et délai avant récolte de 28 jours !

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Remarques : Ne pas traiter si les températures sont élevées (> à 30°C en fin de journée)
 Positionner les produits préventifs en début de vol (augmentation du piégeage)
 Positionner les produits curatifs au milieu du vol (diminution des captures du piège)

Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>

Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier pour la semaine écoulée ont été compris entre 9 et 13 mm. Aucune précipitation n'a été relevée au cours de la semaine passée. Par conséquent, les irrigations doivent se poursuivre. Le cumul de pluies présenté dans le tableau suivant ne tient pas compte des éventuelles pluies de ce début de semaine.

Du 27 juin au 03 juil. 2011		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence
ETP moy. (mm/j)		6,7	7,3	5,7	5,4	6,6	5,2	6,0
ETM en mm/j		1,7	1,8	1,4	1,4	1,6	1,3	1,5
Cumul semaine en mm	Besoins en eau	12	13	10	10	11	9	11
	Pluie	0	0	0	0	0	0	0

Source : CIRAME – Données collectées avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec $K_c = 0,25$

Pour rappel, 1 mm d'eau = $10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore 1 litre / m^2 . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m^2), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Aussi, selon les secteurs géographiques, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte se situent entre :

- 0,9 et 1,3 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre.
- 0,5 et 0,7 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2,2 et 3,2 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,6 mm / jour, la dose étant calquée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 12 jours en absence de pluies ($20 / 1,6 = 12,5 \text{ j}$).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

